

Le cimentier suisse Holcim se retire d'Euronext Paris

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 3 heures,
Mis à jour il y a 1 heure

[Écouter cet article](#)

00:00/01:39



Logo du groupe suisse Holcim. ARND WIEGMANN / REUTERS

Ce retrait est prévu pour le 30 décembre prochain et vise à simplifier la structure de négoce en la concentrant sur la Bourse suisse et à baisser les frais administratifs.

Le cimentier suisse Holcim, qui avait fusionné en 2015 avec le français Lafarge, va retirer fin décembre ses actions d'Euronext Paris pour simplifier la structure de négoce en la concentrant sur la Bourse suisse, annonce-t-il lundi. Le groupe, dont le siège social avait été transféré dans la ville et canton de Zoug, au centre de la Suisse, après la fusion, va proposer une procédure facilitant la vente des titres, indique Holcim dans un communiqué, précisant toutefois que les actionnaires auront plusieurs options pour conserver ou vendre leurs titres.

Le retrait d'Euronext Paris doit intervenir le 30 décembre, détaille le groupe. Ce retrait permettra de réduire les frais administratifs, la cotation principale de l'action se trouvant à la Bourse suisse. Holcim recommande aux actionnaires qui souhaitent conserver leurs titres de contacter rapidement leur intermédiaire financier pour vérifier les conditions applicables pour le négoce à la Bourse suisse. Le groupe a publié un calendrier détaillant les différentes options pour les actionnaires, notamment pour ceux qui détiennent des titres au nominatif pur qui doivent contacter la banque BNP Paribas.

L'offre facilitant la vente débutera le 28 novembre et durera jusqu'au 16 décembre. Le dernier jour du négoce sur Euronext Paris est prévu pour le 29 décembre. Après la fusion, le cimentier avait dans un premier temps accolé les noms des deux entreprises pour devenir LafargeHolcim. Mais l'an passé, la raison sociale du groupe avait été simplifiée pour redevenir simplement Holcim.